

**ÉTATS-UNIS**

**Amnesty International exhorte le Tennessee à ne pas devenir le 31<sup>ème</sup> État de l'Union à reprendre les exécutions**

*Index AI : AMR 51/046/00*

Amnesty International a écrit ce jour (mardi 21 mars 2000) au gouverneur du Tennessee, Don Sundquist, afin de l'exhorter à empêcher les exécutions de Robert Coe et Philip Workman. La dernière exécution judiciaire ayant eu lieu dans cet État remonte à quarante ans.

« Nous demandons au gouverneur Don Sundquist de s'interroger sur le jugement que portera l'Histoire sur une mesure aussi rétrograde, prise alors que plus de la moitié des pays du monde ont tourné le dos à la peine capitale, a indiqué l'organisation de défense des droits humains.

« En outre, en ce début de siècle, un nombre croissant de personnes commencent à remettre en question l'application de ce châtiment aux États-Unis mêmes. »

Robert Coe devait être exécuté le 23 mars, mais le juge d'une cour fédérale de district lui a accordé hier un sursis. L'État a cependant interjeté appel de cette décision et

tente d'obtenir son annulation par une juridiction supérieure. Quant à Philip Workman, sa date d'exécution demeure fixée au 6 avril.

« Il suffit de considérer le cas de Robert Coe et celui de Philip Workman pour se convaincre que l'application de la peine de mort s'accompagne inévitablement d'injustices et d'erreurs », a fait valoir Amnesty International dans sa lettre. L'Organisation y souligne que Robert Coe est un homme qui souffre de longue date de troubles mentaux et dont l'enfance a été marquée par de terribles violences physiques, notamment sexuelles. Elle fait également observer que de sérieux doutes subsistent quant au fait de savoir si Philip Workman est effectivement coupable du crime pour lequel il a été condamné à mort.

Dans ce courrier, Amnesty International souligne également que le fait de s'opposer à la peine capitale – comme le font aujourd'hui de nombreux dirigeants

dans le monde – n'équivaut nullement à cautionner la criminalité violente, ni à minimiser les souffrances endurées par les proches des victimes de meurtres.

« Le Tennessee peut encore choisir de ne pas commettre un acte irréversible en infligeant un châtement qui appartient au passé », conclut l'Organisation dans sa lettre, avant d'appeler le gouverneur Don Sundquist à faire ce choix en empêchant ces deux exécutions, et à faire en sorte que la pratique des homicides sanctionnés par l'État demeure étrangère au Tennessee.

### **Informations générales**

Depuis que les exécutions judiciaires ont repris sur le territoire américain en 1977, 30 États de l'Union ont ôté la vie à des condamnés à mort ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5562.